La LOI

pour tous, sauf pour quelques-uns

Récemment des élus ont validé l'appellation « Lorraine *airport* » (vocable américain) contrairement à la loi qui impose que l'on dise « Aéroport de Lorraine ». Violation de la loi et mépris de la langue nationale et de la Constitution qui définit le français comme seule langue nationale.

De la même façon, et par le biais de l'UE, toujours là où un mauvais coup est à faire contre la souveraineté des nations et l'intérêt des peuples, les héritiers, sans le savoir toujours (mais l'ignorance n'est pas une excuse) de la raciste et fasciste ligue frisonne apparut dans les années 20 du siècle dernier, cautionnent l'obligation qu'ont les langues nationales de s'incliner devant les langues régionales. Ce sont des élus qui permettent ce dévoiement constitutionnel ! Car, hélas, ce sont bien des élus, sans doute mal élus vu l'amplification de l'abstention à chaque élection, mais des élus tout de même, qui violent la loi ou consentent à ce que les exécutifs la violent. Peut-être des citoyens, des républicains révoltés, introduiront-ils des actions en justice pour réparer les dommages linguistiques causés par ces élus, si mal informés de leur mandat, à la Nation et sa langue ? Mais quand le dommage sera-t-il réparé ? A la saint Glinglin ?

L'obligation scolaire est inscrite dans la loi depuis que les républicains (il ne s'agit pas du parti de SARKOZY, bien entendu) ont réellement pris en mains les institutions de la IIIème République, autour des années 80 du XIXème siècle. Or l'absentéisme scolaire générateur d'incivilités, de violence et de décrochage est combattu par l'institution elle-même avec un sabre de bois, de papier faudrait-il mieux dire puisque c'est à coup de lettres recommandées, envoyées par l'établissement, puis par l'Inspection Académique, puis par le rectorat selon des délais réglementaires, qu'il est censé être réglé, ce qui fait qu'au bout de l'an on n'a pas avancé d'un iota ; il y a pourtant deux articles d'une loi votée en 2007 qui institue le CDDF, Conseil des Droits et Devoirs des Familles, qui réunit, autour du maire du domicile de l'absent récurent, les représentants d'institutions républicaines, justice, services sociaux, gendarmerie pour résoudre avec la famille le meilleur moyen de faire revenir l'enfant à l'école. Encore faut-il que l'Education Nationale fasse la demande de sa réunion. Mais engoncée dans des pratiques bureaucratiques où la méticulosité de l'élaboration de statistiques, remplace, avantageusement pour les carrières de ces pourvoyeurs de renseignements sans intérêt, l'efficacité, l'Education Nationale prétend qu'elle est assez grande pour résoudre le problème elle-même. La preuve que non : les states s'accumulent, les lettres recommandées sans réponse aussi pendant que l'absentéisme, l'illettrisme et le décrochage élargissent leurs dégâts.

Là encore, le mépris pour la loi est à l'œuvre, ce qui est un comble quand le ministre impose l'Enseignement Moral et Civique dans tous les degrés de l'Education Nationale qui s'assoit sur l'obligation scolaire et le recours légal au CDDF avec la morgue désinvolte, l'élégance en moins, d'une duchesse s'asseyant sur son ployant devant Louis XIV, lequel est mort il y a tout juste 300 ans ... Requiescat in pace!

Le président du Conseil régional de Bourgogne, ancien ministre de MITTERRAND (ça ne nous rajeunit pas ...) finance des travaux dans des lycées souvent bien vétustes de sa région sans s'inquiéter de produire le DTA, Dossier de Teneur en Amiante, imposé par la loi. Il expose ainsi les travailleurs tenus dans l'ignorance de la possible dangerosité des locaux dans lesquels ils travaillent et dont ils percent sols, murs et plafonds pour y faire de nouvelles installations, sans aucune protection, à de néfastes effets sur leur santé qui se révèleront dans dix ou vingt ans. D'ici là, Monsieur le Président sera mort. Pourtant, cet élu, ce notable très fier de l'être,

commet des homicides, différés, certes, mais homicides quand même; et, sûr sans doute de son sens politique infaillible, il n'a même pas conscience que son comportement de meurtrier relève des Assises! Qui sait? Avant qu'il parte les pieds devant, des travailleurs victimes et des citoyens scandalisés d'un comportement aussi irresponsable le traduiront-ils peut-être en justice? Bah! A l'occasion des prochaines élections régionales, il passera la main et il laissera à ses successeurs le soin d'effacer les poussières d'amiante et de lui tresser des couronnes de lauriers.

Je sais un patelin où une plaque célèbre les mérites d'une institutrice qui a flanqué des raclées à des générations d'élèves et en a humilié plus d'un avec hargne et persévérance. L'homicide président de région pourra bien, lui, avoir une statue à Dijon! Et sur le socle on lira sans doute:

« Au responsable ET coupable, ses victimes reconnaissantes »

Pas loin de ce village, il est un petit bourg avec sens interdits et panneaux « Stop! » aux carrefours. Chaque jour, les stops sont grillés et les sens uniques ignorés! Le maire, un mal élu lui aussi, premier magistrat de sa commune pourtant, baisse les bras et laisse faire, sous prétexte qu'il ne peut pas mettre un gendarme derrière chacun de ses administrés. Lesquels s'en donnent à cœur joie puisque l'irrespect de la loi commence avec le maire qui avoue qu'il ne peut pas la faire respecter!

Est-ce cela la République ?

Bien évidemment, non.

Est-ce que tous les élus sont inconscients, irresponsables, laxistes?

Bien évidemment, non.

Mais il y a, sans doute à cause du divorce grandissant d'élections en élections entre la partie de la caste politique qui prétend diriger le pays et la masse des citoyens, de plus en plus d'ignorance, voire d'indifférence de ceux de la sphère d'en haut à l'égard des attentes et de la vie quotidienne souvent éprouvante de ceux d'en bas. La LOI ? « C'est pour « eux » ; ça les rassure, n'est-ce pas ? De temps en temps, on les rabroue, parce qu'ils en prennent à leur aise avec elle ; voyez la recrudescence d'accidents de la route ! »

Non, la LOI n'est pas faite pour « eux » : elle est faite pour TOUS ! Y compris pour ceux qui la votent et pour ceux qui sont en charge de la faire appliquer ; et qui hélas ! la violent impunément ! Voyez le Président PATRIAT ! Peut-être même fera-t-il à la secrétaire générale du SNCA e.i.L. Convergence un procès parce que dans ce texte les mots « homicide » et « meurtrier » son accolé à la personne de ce monsieur ?

Quand il y a une telle béance entre la masse des citoyens et ceux qui les dirigent au point que ces derniers ne se croient plus tenu de respecter la LOI – ils ont leurs lois, leurs lois particulières, privées, leurs **privilèges** - effectivement la République et la Nation se disloquent.

Gare à ceux qui, pour quelque raison que ce soit, prennent la responsabilité – et la culpabilité- de cette dislocation.

Capitalismus delendus est